INSME
International Network for SMEs

L'Association INSME

Qu'est- ce que INSME?

Le Réseau International pour les Petites et Moyennes Entreprises – INSME – est une **Association sans but lucratif,** ouverte à la participation internationale, visant à renforcer la coopération internationale et le partenariat entre plusieurs **acteurs publics et privés,** dans le domaine de **l'innovation** et du **transfert de technologie** au profit des Petites et Moyennes Entreprises (**PME**).

En considérant qu' un accès adéquat à l'innovation représente un facteur clé pour la compétitivité des entreprises, INSME répond à cette exigence en stimulant les processus d'innovation et la compétitivité des PME, en promouvant et en renforçant les services d'innovation et de transfert de technologie fournis par les sujets intermédiaires et leurs réseaux.

INSME poursuit les objectifs stratégiques suivants::

- » créer un **forum international permanent** afin de promouvoir un dialogue multilatéral, ouvert et renforcé entre les différents acteurs actifs dans le domaine de l'innovation et du transfert de technologie à la disposition des PME; une attention particulière est adressée au développement des relations sur l'axe «Nord » - « Sud»
- » **devenir un nouveau partenaire et un moyen valable pour lancer des activités opérationnelles**, sur base bilatérale ou multilatérale, y compris la promotion des projets pilotes entre les différents Membres du Réseau afin d'échanger les connaissances et renforcer les synergies et les économies d'échelle, pour assurer un support indirect à la compétitivité des PME au niveau local, national et international.

L'Association INSME a été constituée formellement, en tant qu'Organisation non gouvernementale (ONG), en février 2004 selon le droit italien. Les Membres Fondateurs sont des organisations appartenants à l'Italie, Roumanie, Espagne et Suisse.

Ses quartiers généraux sont situés auprès de l'Institut pour la Promotion industrielle (IPI), à Rome, Italie.
Le Gouvernement italien, à travers IPI, est le principal promoteur et sponsor financier de l'INSME. L'Association vise à devenir autonome financièrement dans le moyen terme grâce aux recettes de cotisations, aux sponsors et à l'offre des services sur demande rétribués.

Qu'elle est la valeur ajoutée de INSME?

A travers une vaste gamme dinitiatives et de services, INSME agit en tant que **facilitateur et catalyseur** de la coopération entre les Membres, en promouvant les liens et les partenariats sur base sectorielle et thématique, au niveau international et régional.

En tant que «**hub» d'information** et **multiplicateur** de contacts et des opportunités trans frontalières, il apporte une valeur ajoutée à ses Membres dans les suivants secteurs :

Promotion: INSME représente une opportunité unique pour ses Membres afin d'augmenter la visibilité et l'accès à leurs services et compétences, en offrant des instruments et des opportunités pour montrer leurs activités, projets et programmes;
Partenariat: lancer des projets conjoints sur une base volontaire, en créant des nouvelles alliances pour des opportunités d'affaires, en participant directement aux appels d'offre en tant que promoteur ou partenaire ou bien en encourageant la participation des Membres, cas par cas;
Transfert transnational de technologie: à travers son «hub» d'information (portail INSME), avec des services standards et personnalisés;
Activités de lobbying: soutient de la notoriété des sujets intermédiaires et du rôle qu'ils jouent dans la création et le développement économique des PME et la reconnaissance de la part des gouvernements et des instituts financiers internationaux
Echange de connaissances et de personnel:faciliter l'échange d'expertise, des bonnes pratiques à l'intérieur du Réseau; un certain nombre de Groupes de Travail Thématiques (TWG) ont déjà été lancés;
Analyse des tendances innovatrices des PME: INSME peut être considéré comme un observatoire pour analyser et suivre les politiques d'innovation pour les PME et les instruments financiers au niveau national et international, aussi bien que des bonnes pratiques dans ce domaine, afin d'encourager la définition des nouvelles politiques et lignes directrices.

Les sujets ciblés par INSME sont multisectoriels et incluent tous les thèmes liés à l'innovation technologique et non technologique (innovation de procédé, de produit et de gestion dans les secteurs de faible et haute technologie).
A travers sa plateforme dédiée (**www.insme.org**), INSME contribue à collecter et rationaliser les sources d'information existantes au niveau national, régional et international dans le but de lier, augmenter et maximiser l'impact des nombreuses initiatives et réseaux opérant au niveau géographique et thématique. Ses activités, *on line et off line,* soutiennent la spécialisation, intégration et internationalisation des services d'innovation offerts par les sujets intermédiaires. En plus, le portail INSME facilite le *benchmarking* des stratégies politiques, l'échange des méthodologies et la diffusion des cas de succès.

Qui peut devenir membre?

L'adhésion à INSME est ouverte à des organisations publiques et privées, de n'importe quelle partie du monde, qui s'occupent des sujets liés à l'innovation et au transfert de technologie pour les PME. L'Association accueille les candidatures de la part des:

- Organismes gouvernementaux, au niveau national et sub- national;
- Organisations internationales;
- ONG internationales;
- Réseaux et association d'intermédiaires / organisations de support à l'entreprise;
- Intermédiaires individuels / organisations individuelles de support à l'entreprise, à but lucratif et sans but lucratif.

Il y a trois typologies de candidatures:

- Membres à part entière (Standard, Honoraires et Associés Opérationnels)
- Membres Associés
- Observateurs.

Les cotisations sont annuelles et varient selon la typologie de participation et la nature de l'organisation candidate. Elles sont comprises entre un maximum de 5,000 euro et un minimum de 100 euro.

Le Réseau ne s'adresse pas directement aux PME ou aux grandes entreprises, qui ne peuvent pas adhérer à l'Association. Cependant celles-ci peuvent toujours bénéficier indirectement des informations et des services accessibles à travers le portail et peuvent aussi se proposer en tant que sponsor financier de l'Association. Les personnes physiques ne peuvent participer à titre personnel que dans certaines activités de l'INSME (à savoir : Think Tank, INSME Award Jury, Groupes de Travail thématiques, etc.).

INSME dans le cadre du processus de Bologne

INSME se fonde sur les idées et principes développés lors de la **première Conférence Ministérielle OCDE sur les PME et la Globalisation :** « *Promouvoir la compétitivité des PME dans l'économie globale* » (Bologne, 13-15 Juin 2000)

Ces principes ont été promus dans la « **Charte de Bologne sur les Politiques pour les PME** », qui reconnaît que :

- Les PME jouent un rôle clé dans l' économie mondiale ;
- La globalisation offre des opportunités ainsi que des défis à la compétitivité des PME, en particulier, elle augmente l'écart entre les différents Pays et régions en matière d'innovation et de technologie;
- pour combler cet écart et assister les PME, un meilleur accès aux financements, aux informations et aux services susceptibles de faciliter le processus d'innovation peut être offert ;
- la valeur ajoutée nécessaire pour accroître la compétitivité des PME peut être créée en encourageant l'amélioration, la mise en réseau, l'intégration et l'internationalisation des intermédiaires, tout comme en élargissant leurs réseaux, au niveau international et régional, par le biais, entre autres, de politiques et de mesures publiques ciblées.

Les 50 représentants des Ministères et des Gouvernements qui ont adopté la Charte ont également retenu la proposition avancée par le Gouvernement italien de financer et mener une Etude de Faisabilité pour la création de l'INSME. INSME fait partie du Processus de Bologne dans le cadre de l'OCDE.

La deuxième Conférence ministérielle de l'OCDE sur les petites et moyennes entreprise (PME): « *Promouvoir l'Entreprenariat et les PME Innovantes dans une Économie Mondialisée , Vers une Mondialisation Plus Responsable et Mieux Partagée*» qui a eu lieu à Istanbul du 3-5 Juin 2004. Cet événement représente une autre importante étape vers le développement de l'Association, l'évaluation des résultats obtenus jusqu'à aujourd'hui et la sponsorisation morale de l'OCDE qui vient d'être accordée.
INSME est aussi fière d'avoir obtenu, à la fin du mois de mai 2004, le «statut consultatif», auprès du Conseil de Développement Industriel de l' UNIDO .

Qui est impliqué?

Au mois de Mai 2004, l'Association comptait **28 membres:**

Organismes gouvernementaux et intermédiaires: (Afrique du Sud) National Technology Transfer Centre -NTTC; (Algerie) National Agency for the Valorisation of Research Results and Technological Development - ANVREDET; (Argentine) National Institute of Industrial technology – INTI; (Autriche) Enterprise Performance Improvement Centre - GOLEM IMS GES.M.B.H; Austrian Institute for SME Research; (Belgique) Network of Flemish Innovation Actors; Walloon Business House for Europe; (Cyprus) Cyprus Institute of Technology; (Denmark) GTS - Advanced

Technology Group; (Egypte) General Organisation for Industrialisation - GOFI; (Espagne) Spanish Federation of Innovation and Technology Organisations - FEDIT; (Inde) Indian Institute of Entrepreneurship- IIE; (Espagne) The Network of Technological Institutes from the Region of Valencia - REDIT; (Italie) Centro Sviluppo Vallée D'Aoste; Centuria-Rit; Informest - Service and Documentation Center for International Economic Co-operation; Institut pour la Promotion Industrielle - IPI; (Mexique) Ministry of Economy - Secretary of Economy; (Pologne) Polish Agency for Enterprise Development; (République Cheque) CzechInvest; (Roumanie) National Agency for Small and Medium-Sized Enterprises and cooperatives; (Suisse) State Secretariat for Economic Affairs – SECO; (Turquie) Small and Medium Industry Development Organisation – KOSGEB.

Organisations Internationales et ONG: International Organisation for Knowledge Economy and Enterprise Development (IKED); International Society for Professional Innovation Management (ISPIM); Latin American Technological Information Network (RITLA); Norvegian Institute for Studies in Research and Higher Education, Centre for Innovation Research (NIFU STEP) and World Intellectual Property Organization (WIPO).

Afin de faciliter le lancement du processus INSME et consolider sa réputation dans le monde, l' Association interagit régulièrement avec le **Groupe Consultatif** (Comité de Pilotage, avant la création de l'Association) établi sur base volontaire et informelle.
Ce Groupe Consultatif joue un rôle important dans l'orientation stratégique du Plan d'Action annuel du Réseau, dans le but de créer des synergies et des partenariats avec d'autres opérateurs, de sorte à éviter des répétitions avec d'autres initiatives en cours et à maximiser les bénéfices pour ses Membres. Le Groupe Consultatif INSME comprend toutes le organisations qui, depuis la moitié de l'an 2000, ont collaboré (par le biais du Comité de Pilotage INSME) à l'étude de faisabilité pour la définition de la mission et du modèle pour la création de l' Association INSME.

A présent les pays suivants sont représentés dans le Groupe consultatif INSME :
49 pays/régions: Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Bangladesh, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Chinese Taipei, Croatie, Cyprus , Danemark, Egypte, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Inde, Israël, Italie, Ile Maurice, Japon, Lituanie, Luxembourg, Mexique, Maroc, Nigeria, Norvège, Nouvelle Zélande, Pakistan, Paraguay, Pologne, Portugal, République Chèque, République de Corée, Royaume Uni, Roumanie, Russie, Suède, Suisse, Tunisie, Turquie, Uruguay et Vietnam.

Organisations Internationales et ONG: Commission Européenne-DG Entreprise, Development Gateway Foundation, Inter-American Development Bank, OCDE, UNCTAD, UNIDO, WIPO, World Bank Group, Association DIRIGEANTES, DEVNET, EURADA, Eurochambres, Foundation for Enterprise Development, ICS UNIDO, IKED, ISPIM, PECC, RITLA, SELA, NIFU STEP, UEAPME, UNICE, WAITRO et WASME.

Intermédiaires et réseaux d'intermédiaires: Advanced Technology Group – GTS (Denmark), Austrian Institute for SME Research (Autriche), BEI- Bangladesh Enterprise Institute (Bangladesh),Centro de Gestión Tecnológica - CEGETEC (Uruguay), Centro Sviluppo Vallée d'Aoste (Italie), Centuria- Rit (Italie), Cyprus Institute of Technology (Cyprus), Federación Española de Entidades de Innovación y Tecnología – FEDIT (Espagne), Federation of Indian Micro and Small & Medium Enterprises - FISME (Inde), Galicia e-Commerce Leveraging Centre (Espagne), Informest - Service and Documentation Center for International Economic Co-operation (Italie), Integrated Microelectronics Solutions GmbH - GOLEM (Autriche), Italian Chamber of Commerce for Lithuania, Mouvement des Entreprises de France – MEDEF (France), National Association of Nigerian Traders – NANTS (Nigerie), Network of Flemish Innovation Actors (Belgique), Northern Ireland Business and Innovation Centre - NORIBIC (Royaume Uni), Polo Tecnologico di Pordenone (Italie), Red de Institutos Tecnológicos de la Comunidad Valenciana – REDIT (Espagne), R2ITH (France), SARETEK (Spain), Science and Technology Park of Crete (Grèce), Small and Medium Entrepreneurs' Association - UMIS–SMEA (Croatie), Small Business Corporation - SBC (République de Corée) and Tecnopolis CSATA (Italie).

Contacts

Secrétariat INSME

c/o Institut pour la Promotion Industrielle (IPI)
Viale Maresciallo Pilsudski 124 - 00197 Rome – Italie

Tel.:	+ 39 06 80972 472
Fax:	+ 39 06 80972 443
E-Mail:	secretariat@insme.it
Web Site:	www.insme.org